

Optique -lunetterie

Domaine : Rééducation et appareillage

Appellations

- Opticien-optométriste
- Opticien-lunetier
- Opticien

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible à partir d'un niveau de terminale avec une formation dans le domaine d'optique lunetterie. Il est également accessible avec un Brevet de Technicien -BT- en montage et réparation optique lunetterie. Pour certains postes (opticien optométriste) le diplôme de licence en mécanique de précision cycle Licence Master Doctorat -LMD- option Optique est exigé.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce en magasins d'optique en contact avec la clientèle et en relation avec différents professionnels de santé (ophtalmologues, orthoptistes,...). Elle peut s'effectuer en atelier (montage, nettoyage, réparation, ...).

Activités de base

• Compléter les documents médico-administratifs et effectuer les opérations relatives au règlement • Conseiller le client sur les articles d'optique, les accessoires et effectuer la vente • Effectuer le montage des verres (découpage, centrage, calibrage, ...) sur la monture choisie et procéder aux essais sur le client • Identifier la demande du client et l'informer selon ses besoins (conseils, achat, réparations, modalités de prise en charge, ...) • Présenter les équipements optiques (caractéristiques, qualité des verres, prix des montures, ...) et conseiller le client sur le choix • Procéder à la prise des mesures optiques et établir la fiche d'exécution des travaux

Compétences de base

• Caractéristiques des verres optiques • Techniques de montage optique • Techniques de vente

Activités spécifiques

• Coordonner l'activité d'une équipe -Techniques d'animation d'une équipe • Déterminer les besoins de correction visuelle du client selon son examen de vision sinon l'orienter vers un ophtalmologiste, un médecin généraliste • Diriger une structure -Connaissances de base en gestion administrative et comptable • Mener ou participer à des actions de formation au sein d'un organisme -Techniques pédagogiques • Présenter les caractéristiques des verres de contact, les conditions de port et informer le client sur les modalités de pose et d'entretien • Procéder à la vente des fournitures telles que lunettes de soleil, étuis, produits d'entretien, instruments d'optique et de mesure • Suivre l'état des stocks de produits et disposer les articles sur les présentoirs